

# Criminalité Organisée et Terrorisme

## Bamako accueille le séminaire Récapitulatif

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MARDI 23 JANVIER 2024

# 1511

# Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



**Affaire EDM SA :**

Des hauts cadres placés sous mandat de dépôt



**Ménaka**

Neutralisation d'un chef terroriste

# Dengue

Maladie causée par un virus du genre *Flavivirus*, transmis par la piqûre du moustique femelle appelé *Aedes aegypti*

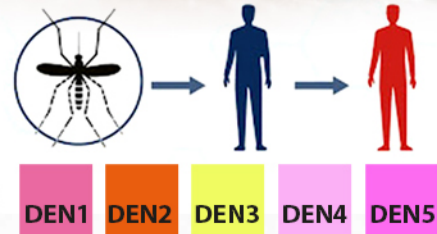


## CAUSES

Piqûre du moustique femelle *Aedes aegypti*



**5** sérotypes du virus de la dengue



## SYMPTÔMES

Temps d'incubation :  
4 à 10 jours après la piqûre



### DENGUE CLASSIQUE

- Fièvre élevée (de 38°C à 40°C)
- Maux de tête
- Fatigue
- Douleurs dans le corps
- Forte fatigue
- Eruption cutanée (rash)
- Douleur derrière les yeux
- Douleurs musculaires et articulaires
- Nausées et vomissements
- Taches rouges sur le corps
- Douleurs abdominales (surtout chez les enfants)
- Durée : 2 à 7 jours

### DENGUE HÉMORRAGIQUE OU DENGUE SÉVÈRE

- Symptômes de la dengue classique
- Intenses maux de ventre ou douleurs abdominales
- Agitation ou léthargie (somnolence)
- Vomissements qui persistent, avec ou sans présence de sang
- Cyanose
- Soit excessive et bouche sèche
- Difficultés respiratoires
- Pouls rapide ou faible
- Hépatomégalie douloureuses
- Extrémités froides, peau pale, froide et humide
- Chute de tension (hypotension)
- Saignements de nez, des gencives ou sous la peau
- Taches rouges sur la peau

## TRAITEMENTS & VACCIN



Un vaccin est disponible\*



Paracétamol



Repos



Anti-inflammatoire



**ATTENTION : n'utilisez pas de médicaments à base d'acide acétylsalicylique (Aspirine)**

## BONS CONSEILS & PRÉVENTION



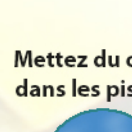
Consultez toujours un médecin en cas de dengue



Faites vous vacciner contre la dengue\*



Éviter l'eau stagnante



Mettez du chlore dans les piscines



Utilisez un spray anti-moustique

\*Le vaccin est disponible dans certains pays, mais réservé aux personnes déjà infectées par la maladie



P.14



P.20



P.25



## / Une /

Apartheid à la Nigérienne :  
La persistance de l'esclavage

P.4

## / Breves /

Lutte la corruption : Trois inspections visitées par l'OCLEI  
Contrôle des cartes d'assurance maladie : La CANAM renforce sa lutte contre la fraude  
PRODESS : Le comité de suivi s'est réuni  
Affaire EDM SA : Des hauts cadres placés sous mandat de dépôt  
Festivités du 20 janvier : Hommage aux soldats tombés

P.14

P.15

P.16

P.17

P.18

## / Actualité /

Criminalité Organisée et Terrorisme :  
Bamako accueille le séminaire Récapitulatif  
Ménaka : Neutralisation d'un chef terroriste

P.20

P.22

## / Politique /

Lutte contre la corruption au Mali :  
Le gouvernement ne doit-il pas revoir sa stratégie ?  
Mouvement des non-alignés : Le Mali sort ses griffes

P.25

P.27

## / Culture & Société /

Étrange meurtre d'un marabout à Ouélessébougou :  
Éventré et ses entrailles exposées à l'air libre

P.29

## / International /

Au croisement des cultures :  
La danse du lion et du loong  
Au croisement des cultures :  
L'opéra de Beijing

P.30

P.33

## / Sport /

Sikou Niakaté :  
Le nouveau pilier de la défense ?

P.37

## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société Agence Malienne de Presse et d'Informations  
(AMPI)

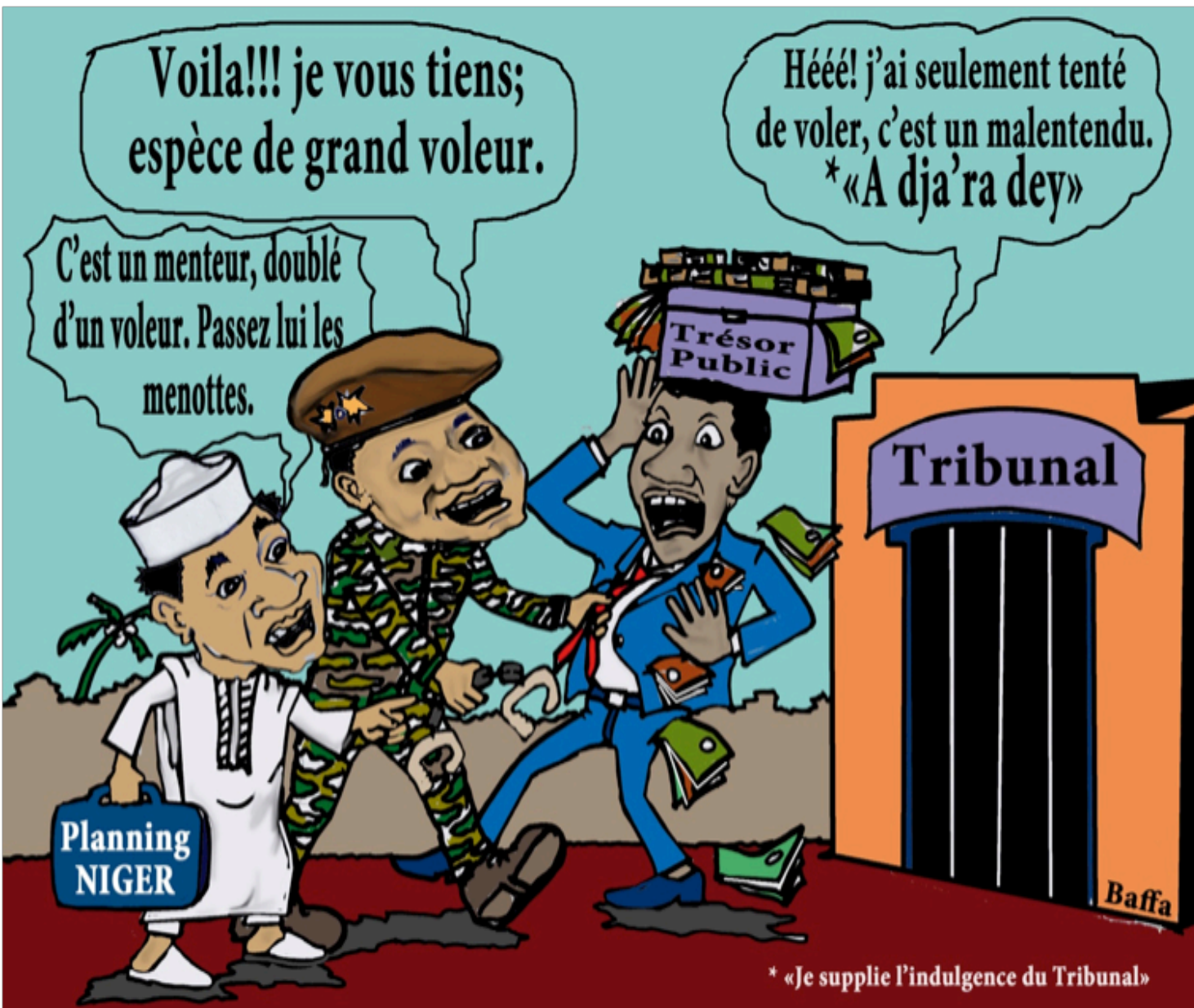
Siège: Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass –  
Faladié (Bamako – Mali)

Email: ampikile@gmail.com

Site Web: www.malikile.com

Contacts: +223 70 44 22 23

- **Gérant:** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef:** .....
- **Rédaction Générale:** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar
- **Service Commercial:** Youssef Diarra
- **Secrétariat:** Fatou SISSOKO



\* «Je supplie l'indulgence du Tribunal»

## Apartheid à la Nigérienne

### La persistance de l'esclavage

**D**es causes qui freinent l'épanouissement de l'Homme africain, la persistance des coutumes néfastes constitue la plus préoccupante. En témoigne les survivances de l'esclavage.

#### Une pratique irréductible?

En effet, « supposé aboli officiellement

endébutduXXèmesiècledansl'espace colonial français, [l'esclavage] résiste encore dans certains pays africains comme [...] le Niger » constate un chercheur nigérien. Négation du droit de l'homme à disposer de lui-même, ce fléau est la source de nombreuses discriminations imposées à quelques concitoyens, par endroits, à travers les huit régions. L'esclavage n'est pas

un fait du passé mais une pratique actuelle.

Selon le Code pénal – en son article 270.1- l'esclavage est l'état ou la condition d'un individu sur lequel s'exercent les attributs du droit de propriété ou certains d'entre eux. Dans la rigueur de l'acception, est considérée " esclave " toute



personne dont dispose une autre ; et qui, ceci expliquant cela, peut être exploitée notamment à des fins économiques, cédée définitivement ou temporairement à un tiers, battue à volonté ou simplement mise à mort. On dispose de l'esclave comme d'une chose ou d'un animal. On en use et en abuse à sa guise. L'abjection d'une telle institution justifie son érection en infraction pénale [articles 270. 2 et suivants du code pénal]. Pourtant force est de constater qu'elle a toujours cours dans notre pays, comme l'a mis en évidence l'association Timidria dans une Etude sur l'esclavage au Niger : Témoignages, Manifestations et Causes (2022).

### Un monstre à deux têtes...

En effet, aujourd'hui encore, l'on

trouve au Niger des familles entières qui ont des maîtres, lesquels les contraignent aux travaux forcés et en dispose charnellement, s'agissant des femmes. Par moments, celle-ci composent le kit d'hospitalité des maîtres qui n'hésitent pas à les offrir sexuellement à leurs hôtes, en vue d'agrémenter leur séjour. A côté de cette forme active d'esclavage, se trouve une forme passive, plus insidieuse faisant du fléau un monstre à deux têtes.

Cette deuxième forme s'applique aux descendants d'esclave, perpétuellement réduit à ce statut. S'ils ne sont pas eux-mêmes esclaves, ces victimes ne supportent pas moins des vexations en raison de leur filiation servile. Elles « se voient refuser les droits les plus naturels

comme le droit à la propriété, surtout foncière, le droit à occuper certaines fonctions politiques et religieuses » note l'association Timidria. La forme passive d'esclavage est la plus répandue dans les zones urbaines y compris à Niamey où, des fiancés se sont séparés, des mariages brisés pour cause d'ascendance servile de l'homme ou de la femme. Réalité cruellement résumée en ces termes : « Aujourd'hui (...) les esclaves peuvent tout faire, sauf oublier qu'ils sont esclaves ».

### L'esclavage aussi nourrit le terrorisme...

La perpétuation de l'esclavage instituée, au grand jour, une forme d'apartheid qui n'est pas sans alimenter l'insécurité. Socialement

exclues, quelques victimes trouvent dans le terrorisme et le grand banditisme des voies de révolte. Ceci explique (sans justifier) la barbarie de quelques jeunes vis-à-vis des habitants de leurs villages natals et, singulièrement, des têtes couronnées, dont beaucoup – attachés à leurs privilèges – refusent l'abolition de l'esclavage. Politiquement incorrecte, la proposition n'est pas moins fondée. Car, de toute éternité, s'est perçu un rapport de cause à effet entre l'humiliation et la violence. L'on ne peut éradiquer l'esclavage en négligeant ce facteur !

### Géographie et sociologie...

Dans un pays où, l'on s'échine à nier l'existence du phénomène il existe très peu de statistiques officielles et récentes sur l'esclavage. Néanmoins l'essentiel des régions est concerné avec des nuances. Selon Ali Bouzou, Secrétaire Général de Timidria, la forme passive de l'esclavage se perçoit essentiellement dans les régions de Tillabéry et Dosso. Et d'ajouter : « la forme active, vous la retrouvez dans les régions de Tillabéry, Tahoua, Agadez, Zinder et Diffa ». A sa suite, le sociologue Dr Moussa Zangou précise que la forme active de l'esclavage intervient majoritairement dans les communautés touaregs, arabes et toubous.

### Le clientélisme électoral favorise le statu quo...

Ce triste record, des régions de

Tillabéry et Tahoua, appelle quelques observations. Une décennie durant, en effet, un natif de la seconde localité a tenu les rênes de notre pays. Qu'il ait échoué à abolir l'esclavage dans la région de l'Ader, nonobstant sa connaissance sociologique du terrain et sa haute main sur l'administration publique, est tout à fait curieux ! L'on s'indigne également du peu d'efficacité de certains de ses alliés politiques, pour qui Tillabéry constitue un bastion électoral et, parfois même, la région natale. C'est dire s'ils étaient conscients du phénomène. Que n'ont-ils agi pour délivrer leurs compatriotes et toutes les autres victimes ? La vérité est celle-ci : en dépit code pénal, de l'ordonnance n° 2010-86 relative à la lutte contre la traite des personnes et l'institution de la Commission et de l'Agence nationales de lutte contre la Traite des Personnes, force est de constater qu'en matière de lutte contre le crime d'esclavage, le bilan des Renaissants et leurs alliés est tout sauf époustouflant.

Dans son Rapport 2019-2020, la Commission Nationale des Droits Humains (CNDH) pointait déjà le laxisme des autorités d'alors : « Les efforts de l'Etat sont encore très faibles pour assister les victimes... Rien que l'application effective de la loi... qui criminalise l'esclavage et une bonne communication sur les comportements... des différents acteurs... seraient d'un impact positif ». Une fois n'est pas coutume : le clientélisme électoral explique

bien de choses. Il faut, en réalité, beaucoup de courage politique pour démanteler une pratique qui profite aux chefs traditionnels, dont les consignes de vote – on le sait – sont décisives à l'occasion des joutes électorales.

### Entre perte de crédibilité et saignement financier : l'urgence d'un sursaut !

A l'heure où les Africains dénoncent toujours la traite négrière, quelle crédibilité pour une Afrique esclavagiste ? Outre de saper la réputation du Niger, l'esclavage entame nos deniers publics. En effet la Cour de Justice de la CEDEAO a condamné notre pays, par deux fois, pour défaillance vis-à-vis de la répression du crime d'esclavage. En attestent les arrêts Dame Hadji Mani Koura (2008) d'une part et Dame Fodi et autres (2021) d'autre part. Pour les deux affaires, le trésor public aura déboursé un montant global de 70 millions de F CFA en guise de dédommagements pour les victimes. 70 millions supportés par le contribuable nigérien... qui pourrait ne pas être au bout de ses peines. Car la persistance de l'esclavage expose toujours le Niger à d'éventuelles condamnations en dommages-intérêts à hauteur de millions. Il est temps d'enrayer le phénomène. Avis au gouvernement de Transition et ses successeurs... !

■ A-M.I

**malikile.com**  
LE QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALE, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉ

La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services ! "

74<sup>me</sup> **Maliens**  
**MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER**

SALON DES  
**MEDIAS**  
DU MALI

**3** EME  
ÉDITION



DU 09 AU 12 MAI  
**2024**

l o a d i n g . . .

## Leyman Savadogo



CLASSEMENT DES MEILLEURS 3E «

Les éléphants de la Côte d'Ivoire sont deuxième, actuellement et a de fortes chances de se qualifier

MEILLEURS TROISIÈMES		
PAYS	MATCHS RESTANTS	POINTS
NAMIBIE	1	3
CÔTE D'IVOIRE	0	3
ALGÉRIE	1	2
ZAMBIE	1	2
GHANA	0	2
ÉQUATORIALE	1	1

## Lafiloché Filoché



De parler?

Pour une fois je ne vais rien dire sinon vous allez me détester. YACOOO

## Ambassador Yeah Samake



CHERS AMIS,

Je m'en vais garder la Coupe à u  
chaud avant la Finale

#MALI vs #SÉNÉGAL

#TotalEnergiesAFCON2023

Bon lundi à tous!

Rappelons nous toujours que #DIRIGERCESTSERVIR



## Romarc Infos Officiel



Baky Koné extrêmement ému sur NCI après la débâcle contre l'Équateuriale :

«C'est dur, c'est très dur de perdre comme ça. Au delà de cette défaite y'a a tout un management derrière. Mais quand tu vas parler, des gens vont encore détourner tes propos. Mais moi j'ai pas peur. On a porté ce maillot, on aime notre pays. On peut perdre mais pas comme ça. Aucun mot ne pourra décrire ce que je ressens. Ça fait mal, ça fait très mal. Y'a trop de choses qui se sont pas-



sées avant cette CAN autour de cette sélection. C'est toutes ces choses qu'il faut changer. »



■ **Malick Konate**



Les ami.e.s ivoirien.ne.s, oh! Venez! Il y a des nouvelles.

Les deux matchs se sont soldés par des matchs nuls. Cela arrange les Éléphants. Donc, l'espoir est permis. Ne perdez pas espoir. #Bèki\_Takè #CAN2023

■ **Issa Kaba**



En toute sincérité j'aurais voulu voir les Éléphants pour la suite de la compétition, cette élimination peut enlever la saveur de la compétition.



■ **Affairage 225**



[#CAN2023 ] - En Cas de victoire d u Mali ou du Maroc la Côte d'Ivoire peut encore se qualifier !

La Côte d'Ivoire est toujours en tête des meilleurs troisièmes qui peuvent encore se qualifier .

Il faut noter que seul les 4 équipes peuvent être repêcher parmi les meilleurs troisièmes !

Le Ghana est officiellement éliminé ce soir

■ **Ammy Baba Cisse**



Cette formation ivoirienne ressemble à une équipe de dernière division africaine. Que l'entraîneur soit limogé et les éléphants soient récupérés pour le futur.

■ **Francis Betoubam**



El Hadji Diouf : « Je savais qu'on dormirait à l'hôtel continental ce soir [...] On jouait contre les faiseurs de malins et on voulait leur montrer qu'on est plus malin qu'eux. »



■ **Le Mali de Modibo Keita.**



**Le Mali va faire tout pour gagner contre la Namibie en fin de donner une chance à nos voisins.**

■ **Romaric Infos Officiel**



La Côte d'Ivoire a battu son propre record en devenant le premier pays organisateur à perdre deux matchs de groupe lors de la CAN depuis 1984. Le pays en 1984 était également la Côte d'Ivoire...



■ **Malick Konate**



Dans cette édition de la #CAN2023, la compétition prend un tournant inattendu ! Les équipes favorites sont détrônées par les moins attendues, avec des outsiders et même des négligés émergeant comme de nouveaux prétendants au titre. Un véritable renversement de situation en cours !

À suivre...

#Bèki\_Takè

**Selon mes informations, l'ancien DG de l'EDM Oumar Diarra a été placé sous mandat de dépôt par la Cour suprême.**  
**Issiaka Tamboura**

Les deux derniers ex directeur général de l'EDM SA, Oumar Diarra et Koureissi Konaré ont été inculpés et placés sous mandat de dépôt à la MCA pour "faux, usage de faux et atteinte aux biens publics".

Tous ont été nommés sous cette transition, le 23 novembre 2020 pour O. Diarra et Juillet de 2022 pour K. Konaré

**#PS:** pour rappel le ministre de tutelle des deux DG, Lamine Seydou Traoré a été lui aussi placé sous mandat de dépôt aujourd'hui pour les mêmes fait.

**#Bèki\_Takè**

**#Mali\_infos\_anw\_ko\_Mali**



## EMPOWER MALI



Nous sommes heureux de vous annoncer que les travaux de construction des six nouvelles salles des groupes scolaire et universitaire DAMBE KALANSO avancent comme prévu.

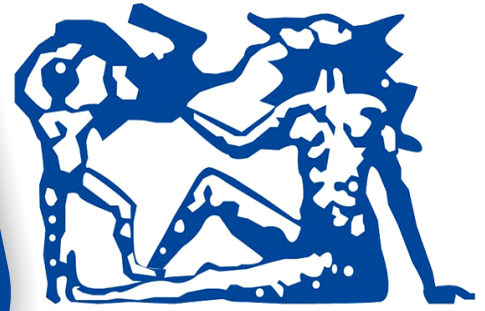
Nous tenons à exprimer notre plus sincère gratitude à la Fondation MAXFIELD pour sa généreuse donation à Empower Mali. Ce geste altruiste contribue de manière significative à la réalisation de ce projet vital.

Il est important de souligner que DAMBE KALANSO n'est pas simplement un établissement éducatif, mais un creuset pour la formation des leaders de demain. Il mettra l'accent sur l'enseignement des valeurs et des principes essentiels à l'épanouissement individuel et collectif.



# COMMUNIQUÉ

## DIRECTION GÉNÉRALE



INSTITUT NATIONAL  
DE PREVOYANCE SOCIALE

La Direction Générale porte à la connaissance des pensionnés de l'INPS que l'objectif du contrôle physique est d'identifier les bénéficiaires de pensions afin d'éviter que des droits ne soient payés à des personnes non indiquées.

A cet effet, elle informe tous les bénéficiaires de pension que **l'absence du contrôle physique entraîne systématiquement la suspension des droits à partir de janvier 2024.**

La Direction Générale sait compter sur votre bonne compréhension.

Bamako, le 03 janvier 2024

**La Direction Générale**

# COMMUNIQUÉ

N°2024-004/DG-INPS



INSTITUT NATIONAL  
DE PREVOYANCE SOCIALE

Le Directeur Général de l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS) informe les rentiers d'accident du Travail du District de Bamako, que l'INPS procédera à un **contrôle physique de tous les rentiers de Bamako.**

Le contrôle se déroulera dans toutes les Agences des Communes de l'INPS pour la période allant du **15 janvier au 24 janvier 2024.** Le contrôle concerne tous les modes de paiements (caisse, virement bancaire).

Les bénéficiaires doivent se munir des pièces suivantes :

- ***La pièce d'identité en cours de validité***
- ***Le carnet AT ou le N°AT***

La Direction Générale sait compter sur votre bonne compréhension.

Bamako, le 10 janvier 2024

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL**  
**OUSMANE KARIM COULIBALY**  
Chevalier de l'Ordre National

## Lutte la corruption

### Trois inspections visitées par l'OCLEI

Le Président de l'OCLEI, Dr Moumouni Guindo, a effectué une série de visites respectivement à l'inspection générale des forces armées et services, à l'inspection des services de sécurité et de protection civile et enfin à l'inspection des affaires sociales les 15, 16 et 17 janvier 2024. Ces différentes visites entrent dans le cadre de la collaboration interservices que l'OCLEI s'efforce de développer et d'entretenir dans la lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite dans notre pays.

A l'inspection générale des orces armées et services, le Président de l'OCLEI a été reçu par l'inspecteur chef en la personne du Général de brigade Brahim Diabaté, assisté de plusieurs autres inspecteurs.

C'est l'inspecteur en chef des services de sécurité et de protection civile, le Commissaire Général de Brigade de Police Moussa Boubacar Mariko, entouré de ses proches collaborateurs, qui a reçu le président de l'OCLEI et sa délégation.

A l'inspection des affaires sociales, l'inspecteur en chef

Mamoudou Togo et ses collaborateurs inspecteurs ont accueilli la délégation de l'OCLEI, conduite par son président.

Face à ces trois personnalités et leurs proches collaborateurs, le Dr Moumouni Guindo a rapporté le message de remerciements du Conseil de l'OCLEI pour l'excellente collaboration que ces différentes inspections ont toujours entretenu avec l'OCLEI. Cette excellente collaboration, précise Dr Guindo, est matérialisée par la transmission régulière des différents rapports d'inspection à l'OCLEI depuis 2017.

Aussi, le Président de l'OCLEI a rappelé la nécessité du renforcement de la collaboration interservices face au fléau de la corruption et l'enrichissement illicite dans notre pays. Cette collaboration, faut-il le rappeler, est une des missions de l'OCLEI à qui la loi demande d'assurer une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement et indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite.

Les trois structures et l'OCLEI ont saisi leurs rencontres pour se connaître davantage et mettre en place des mécanismes de renforcement de leurs collaborations, aujourd'hui devenue un cas d'école.

OCLEI



## Contrôle des cartes d'assurance maladie:

### La CANAM renforce sa lutte contre la fraude

La Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CANAM) a récemment annoncé une nouvelle mesure visant à renforcer la lutte contre la fraude et les abus de consommation dans le domaine de l'assurance maladie. À partir du 1er février 2024, la CANAM mettra en place un contrôle rigoureux des cartes d'assurance maladie sans empreintes sur l'ensemble du territoire national.

Cette initiative vise à garantir l'intégrité du système d'assurance maladie en s'assurant que les cartes d'assurance maladie sont authentiques et utilisées légitimement. Les équipes de la CANAM contacteront les assurés par téléphone ou lors de visites afin de procéder à la vérification et à la mise à jour de leurs informations.

De plus, la CANAM sollicite également la coopération des proches des personnes décédées. Ces derniers sont priés de restituer les cartes d'assurance maladie auprès des Directions et Bureaux régionaux de la CANAM. Cette mesure vise à prévenir toute utilisation frauduleuse des cartes après le décès de leurs titulaires légitimes.

La coopération active des assurés de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) est vivement sollicitée pour assurer le bon déroulement de cette opération. Il est essentiel que chaque assuré se conforme à cette nouvelle procédure de contrôle des cartes d'assurance maladie sans empreintes afin de préserver l'intégrité du système et de garantir l'accès aux soins à ceux qui en ont réellement besoin.

La CANAM compte sur la coopération habituelle de ses assurés pour mener à bien cette opération. En travaillant ensemble, nous pourrions renforcer la confiance dans le système d'assurance maladie et contribuer à assurer la pérennité de notre système de santé.

**Fatou Sissoko**



**PRODESS****Le comité de suivi s'est réuni**

Le Comité de suivi du Programme de Développement Sanitaire et Social (PRODESS) s'est réuni ce jeudi 18 janvier 2024, sous la coprésidence du Ministre de la Santé et du Développement Social, Colonel Assa Badiallo TOURE, et de son homologue de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, Dr Coulibaly Mariam Maiga.

Lors de son discours d'ouverture, la Ministre de la Santé et du Développement Social a rappelé le rôle du comité de suivi en tant qu'instance politique de validation, de coordination et de suivi-évaluation du PRODESS. Elle a souligné que l'objectif principal de cette session était d'examiner et d'adopter la programmation pour l'année 2024, en s'appuyant sur les leçons apprises, les bonnes pratiques et les orientations des plus hautes autorités.

La Ministre a également souligné que l'exercice 2024 du PRODESS devait être abordé avec rigueur et détermination, afin d'assurer le développement harmonieux du secteur de la Santé, du Développement Social et de la Promotion de la Famille. Elle a exprimé sa gratitude

envers son homologue de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille pour la qualité de la collaboration entre les services techniques des deux départements.

Enfin, la Ministre a salué l'engagement des Partenaires Techniques et Financiers, de la société civile et de l'ensemble du personnel socio-sanitaire pour leurs efforts déployés en 2023, dans le but de soulager la population, en particulier les couches les plus vulnérables.

Cette réunion du Comité de suivi du PRODESS marque une étape importante dans la planification et la coordination des activités pour l'année 2024. Les autorités gouvernementales, en collaboration avec les acteurs concernés, s'efforcent de garantir le bien-être de la population à travers des initiatives de santé et de développement social. Le PRODESS joue un rôle essentiel dans cette démarche en assurant la mise en œuvre efficace des programmes et en évaluant leur impact.

Le gouvernement se montre résolu à relever les défis du secteur de la Santé, du Développement Social et de la Promotion de la Famille, et compte sur la coopération continue des partenaires et de la société civile pour atteindre ces objectifs.

**Fatou Sissoko**





## Affaire EDM SA: Des hauts cadres placés sous mandat de dépôt

**D**ans le cadre de l'affaire EDM SA, plusieurs hauts cadres ont été placés sous mandat de dépôt suite à des accusations de malversations financières. Parmi eux, on retrouve l'ancien ministre des Mines d'Assimi Goïta, Lamine Seydou Traoré, ainsi que deux anciens directeurs généraux de l'entreprise, Kouressi Konaré et Oumar Diarra.

Ces arrestations font suite à une enquête menée par le Pôle national économique et financier (PNEF), qui a débuté le 12 janvier dernier avec la mise en garde à vue de Lamine Seydou Traoré. Les investigations ont révélé des soupçons de détournement de fonds au sein de l'entreprise publique EDM SA, chargée de la gestion de l'énergie, de l'eau et des mines au Mali.

Les responsables incriminés sont accusés d'avoir utilisé leur position au sein de l'entreprise pour s'enrichir personnellement, au détriment des intérêts de la société et de la population malienne. Les chefs d'accusation incluent des faits de corruption, de blanchiment d'argent et d'abus de pouvoir.

Lors de leur comparution devant la Cour suprême ce lundi, les juges ont décidé de placer les trois suspects sous mandat de dépôt, ce qui signifie qu'ils resteront en détention pendant toute la durée de l'instruction. Cette décision vise à préserver les preuves et à éviter toute influence sur les témoins ou les éventuelles victimes.

Cette affaire suscite une grande attention de la part de la population malienne, qui exprime son mécontentement face à ces actes de corruption présumés. Le gouvernement, quant à lui, affirme sa volonté de lutter contre la corruption et de restaurer la confiance dans les institutions du pays.

Les prochaines étapes de cette affaire consisteront à poursuivre l'enquête par les autorités judiciaires afin de rassembler tous les éléments nécessaires pour établir la responsabilité des accusés. Une fois les preuves recueillies, un procès sera organisé pour garantir un jugement équitable et rendre justice aux parties lésées.

Il est important de souligner que, conformément à la présomption d'innocence, les accusés bénéficient du droit à une défense et seront jugés sur la base des éléments présentés lors du procès. La justice malienne fera tout son possible pour faire la lumière sur cette affaire et punir les responsables, si leur culpabilité est établie.

**Arouna Sidibé**



## Festivités du 20 janvier : Hommage aux soldats tombés

L'association des élèves et étudiants du Mali (AEEM) a, à l'occasion de la célébration du 20 janvier, rendu un hommage mérité aux soldats tombés sur le champ de l'honneur à travers une conférence, ce vendredi 19 janvier 2024, dans la cour de l'ECICA. Cette conférence qui avait comme thème « La responsabilité des élèves et étudiants dans la promotion de la paix et de la culture de l'excellence », a été animée par le Colonel Mariam Sagara, en présence de plusieurs autorités civiles.

L'objectif de la conférence était de montrer le soutien de l'organisation estudiantine aux Forces de Défense et de Sécurité. Au cours de son intervention, le Colonel Mariam Sagara a salué l'initiative de l'AEEM pour cet hommage et s'est dit rassuré pour cette prise de conscience énorme et capitale pour la construction du pays.

Selon le Colonel Mariam Sagara, le développement d'un pays dépend de ses enfants et de sa jeunesse, et si déjà celle-ci pense à honorer ses militaires c'est un très grand espoir pour les jours à venir. Elle a conclu en invitant les élèves et étudiants à prendre leurs études au sérieux, à respecter les enseignants et à se respecter mutuellement.

Selon Moussa Ballo, l'invité d'honneur de la conférence, oser lutter c'est oser soutenir les FAMA dans leur mission. Il a saisi l'occasion pour encourager cette initiative de l'AEEM, avant d'inviter les élèves et étudiants à travailler dans les classes pour pouvoir être en mesure de prendre la relève qui les attend très prochainement.

D'après le Secrétaire général de l'AEEM de la rive gauche, Ibrahima Diawara, ils sont profondément reconnaissants pour le service et le sacrifice des FAMA dans leur lutte contre le terrorisme. Il a affirmé que l'éducation est un droit fondamental pour chaque enfant et que la fermeture des écoles dans les zones de conflits a eu un impact dévastateur sur la vie de nombreux jeunes Maliens.

Enfin, il a invité toute la population à un don de sang qui aura lieu le 25 janvier dans la cour du lycée LBAD au profit de nos Forces de Défense et de Sécurité. Pour eux, le don de sang est un geste essentiel qui peut sauver des vies, il a tenu à souligner qu'à travers ce don de sang, ils veulent montrer leur solidarité envers nos soldats par ce geste de générosité et de soutien.

Des Slams, des poésies, des imitations d'artistes, des chorégraphies, des sketches de sensibilisation ont été les temps forts de cette rencontre d'échanges avec à la clé une photo de famille.

**Sit Antoinette DEMBELE**  
FAMA





## Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

# Lutte contre la corruption : Quels sont les rôles et attributions de l'OCLEI ?

**L'ordonnance n° 2015 – 032 P-RM du 23 septembre 2015, portant création de l'office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite en ses articles 4, 6 et 7, définit les missions et attributions de l'OCLEI.**

**Article 4 :** L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en oeuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;
- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux

niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;

- d'émettre un avis sur la mise en oeuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites ;

**Article 6 :** Il entretient des relations de coopération avec les organismes nationaux et internationaux similaires intervenant dans le domaine de la lutte contre l'enrichissement illicite.

**Article 7 :** L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite adresse un rapport annuel d'évaluation des activités liées à la prévention et à la répression de l'enrichissement illicite au Président de la République.

## Criminalité Organisée et Terrorisme

### Bamako accueille le séminaire Récapitulatif



L'École de Maintien de la Paix «Maître Alioune Blondin BEYE» a accueilli une cérémonie d'ouverture marquant le début du séminaire récapitulatif du deuxième semestre du Master en criminalité organisée, terrorisme et coopération internationale pénale. Cet événement a été honoré par la présence du Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux, Monsieur Mamoudou Kassogue, qui a souligné l'importance de ce nouveau Master ainsi que les efforts déployés par les responsables de l'École de Maintien de la Paix «Maître Alioune Blondin BEYE» en tant que pionniers dans la formation liée à la défense, à la sécurité et à la lutte contre la criminalité organisée et le terrorisme.

En plus du Ministre de la Justice, d'autres membres du gouvernement ont honoré la cérémonie de leur

présence, notamment le Ministre de la Jeunesse et des Sports, Chargé de l'Instruction Civique et de la Construction Citoyenne. Le Directeur Général de l'École de Maintien de la Paix «Alioune Blondin BEYE» faisait également partie des personnalités présentes.

Ce rendez-vous académique a été conçu pour offrir un espace privilégié aux auditeurs, étudiants et anciens stagiaires afin de récapituler les enseignements du deuxième semestre du Master. Le Ministre de la Justice a souligné l'importance stratégique de cette formation axée sur la criminalité organisée, le terrorisme et la coopération internationale pénale. Il a mis en avant la nécessité de développer des compétences spécialisées pour faire face à la complexité croissante des affaires judiciaires liées à ces domaines.

Dans son discours, le Garde des Sceaux a également salué les efforts remarquables des Forces de Défense et de Sécurité dans la lutte contre le terrorisme, mettant en évidence la nécessité d'une coopération accrue entre les pays membres de l'Alliance des États du Sahel.

Ce séminaire promet d'approfondir les connaissances des participants, de favoriser le partage d'expertise et de contribuer à la formation de professionnels mieux préparés à faire face aux défis complexes de la criminalité internationale. Ainsi, la journée d'ouverture a servi de prélude à une période intense d'apprentissage et d'échange au sein de l'École de Maintien de la Paix «Maître Alioune Blondin BEYE», symbole d'excellence académique et d'engagement envers la paix et la sécurité dans la région.



Cet événement démontre l'engagement du gouvernement et des autorités compétentes dans la lutte contre la criminalité organisée et le terrorisme, ainsi que dans la promotion de la coopération internationale pour assurer la paix et la sécurité. Il souligne également l'im-

portance de la formation spécialisée et de la mise à jour des connaissances dans ces domaines cruciaux pour la stabilité et le bien-être de la région.

Le séminaire se poursuivra avec une série de conférences, d'ateliers

et de sessions interactives, permettant aux participants d'approfondir leur compréhension des enjeux liés à la criminalité organisée, au terrorisme et à la coopération internationale pénale.

■ **Karamoko B Keita**

Abonnez-vous à votre journal numérique

# Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp:70 44 22 23 - Mail:@gmail.com  
Site:www.malikile.com

## Ménaka

# Neutralisation d'un chef terroriste



**M**énaka, Mali - L'armée malienne a annoncé ce week-end avoir éliminé un chef terroriste redouté et deux de ses lieutenants lors d'une opération hélicoptérée dans la région de Ménaka. Cette opération, nommée «Keletigui», a également permis de détruire des équipements de guerre utilisés par les terroristes. Parallèlement, d'autres incidents sécuritaires ont été enregistrés dans le pays, notamment dans la région de Gao.

Selon le communiqué de l'État-Major Général des Armées, l'opération «Keletigui» s'est déroulée avec succès le dimanche 21 janvier 2024 à In-Araban, situé à environ 60 km de Ménaka. En plus de l'élimination

des terroristes, deux pick-up et 12 motos camouflées ont été détruits, affaiblissant ainsi les capacités opérationnelles du groupe.

Dans un autre incident à Gao, des hommes armés non identifiés ont attaqué plusieurs véhicules en direction du village de Forgho, dans la commune de Sonni Ali Ber. Les passagers ont été dépouillés de leurs biens et certaines personnes ont été blessées pendant l'attaque, nécessitant leur transport à l'hôpital.

Également à Gao, des individus armés ont tenté d'attaquer un bateau qui était stationné derrière le gouvernorat depuis le mois de septembre. Les forces de sécurité en charge de la surveillance du bateau

ont réagi rapidement en ripostant. Bien que les assaillants aient réussi à s'échapper, une enquête a été ouverte afin de les retrouver.

Cette élimination d'un chef terroriste de premier plan et de ses lieutenants est considérée par de nombreux analystes sécuritaires comme une avancée significative dans la lutte contre le terrorisme au Mali, en particulier dans la région de Ménaka. Pierre Claver Bakoroba Traoré, enseignant à la faculté des sciences et techniques de Bamako, salue les efforts des forces armées et souligne l'importance de la stabilisation continue du pays pour garantir une sécurité durable.

La lutte contre le terrorisme reste un défi majeur pour le Mali, mais cette

opération réussie démontre l'engagement et la détermination des forces armées à protéger la population et à restaurer la stabilité dans

le pays. Les autorités continueront de travailler sans relâche pour renforcer la sécurité et poursuivre les opérations contre les groupes terro-

ristes actifs sur le territoire malien. Depuis la récupération des villes du nord du Mali, les FAMA ont intensifié les opérations antiterroristes. ■

### Lire en encadré le communiqué de l'état-major



## FAMa **Actu**

**L'État Major Général des Armées informe l'opinion nationale et internationale que dans le cadre de l'opération "Keletigui", une action hélicoptérée a été conduite avec succès, ce dimanche 21 janvier 2024 dans la région de Menaka, secteur de In-Araban.**

**Au cours de cette opération, plusieurs terroristes dont 01 chef et 02 de ses lieutenants ont été neutralisés, 02 pick-ups et (13) motos camouflés ont également été détruits.**

**L'Etat Major Général des Armées salue la bravoure des forces engagées sur les différents théâtres d'opérations afin d'assurer la sécurité sur l'ensemble du territoire.**

**Unis, nous vaincrons!**



**21 Janvier 2024**



**Aidez-nous à lutter  
contre le Terrorisme  
Contactez le Centre  
d'appel « DÈMÉSÔ »**



**APPEL  
GRATUIT**

**80001120  
80001122**



**+223 98-17-36-45  
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU  
TERRORISME  
AU MALI**



## Lutte contre la corruption au Mali : Le gouvernement ne doit-il pas revoir sa stratégie ?

La lutte contre la corruption et la délinquance financière occupe une place de choix dans la gouvernance sous la transition dirigée par le colonel Assimi Goïta. Ce combat soutenu par une frange importante du peuple ne doit pas être un motif d'ébranler tous les fondements de notre économie au risque de la faire effondrer.

S'il est normal de mener une lutte implacable contre la corruption il est tout aussi utile de préserver l'économie en protégeant les acteurs que sont les opérateurs économiques et les sources de financements qui permettent de renflouer les caisses de l'Etat. Ne faudrait-il pas manier le bâton et la carotte ? Les opérateurs économiques qui ont servi avec loyauté et patriotisme le pays pendant plus de quarante ans ne méritent-ils pas d'être protégés ? Quid des failles de nos textes qui font des victimes innocentes ?



**P**our rappel sous nos tropiques l'économie repose sur les recettes douanières et les taxes payées par les opérateurs économiques et les entreprises, or les acteurs de ces secteurs souffrent souvent de harcèlement fiscal, de chasse aux sorcières ou même de règlement de compte, toutes choses qui peuvent faire ébranler l'économie. Les opérateurs économiques

sont véritablement à bout de souffle et ont besoin d'un climat serein et des garanties pour pouvoir mener leurs activités commerciales afin de renflouer les caisses de l'Etat. En effet, les opérateurs économiques tout comme les industriels sont les véritables pourvoyeurs de l'économie dans notre pays, donc toute politique tendant à mettre du bâton dans leur roue fait infailliblement

couler l'économie d'où la nécessité pour l'Etat d'avoir la carotte et le bâton. La stratégie jusque-là utilisée par le gouvernement semble montrer ses limites et fait fuir les capitaux vers d'autres horizons où le climat des affaires est serein et propice. En effet, tous les régimes ont fait de la lutte contre la corruption leur cheval de bataille. D'Alpha Oumar Konaré à IBK en passant par

ATT chacun de ces Présidents avait fait de la lutte contre la corruption sa priorité, mais en utilisant des méthodes beaucoup plus flexibles, bref en maniant le bâton et la carotte. Si la lutte contre la corruption pourrait être classée parmi les points positifs du bilan de la transition d'Assimi Goïta, la manière de mener cette lutte peut bien être discutable voir critiquable. Le président semble faire feu de tout bois en privilégiant la méthode forte celle de l'arrestation et de la détention, souvent à longue durée sans jugement. Toutes choses qui sont aux antipodes des réalités socioculturelles maliennes. Nul ne doit soutenir l'impunité encore moins la corruption qui gangrènent malheureusement notre économie, mais nul ne doit non plus faire fi des réalités socioéconomiques de notre pays et surtout des failles de nos textes qui induisent non seulement certains opérateurs économiques

en erreur, mais aussi les exposent à la faute. D'où la pédagogie avant la coercition avec ses conséquences graves sur l'économie.

C'est sans nul doute le cas de certains grands opérateurs économiques qui ont travaillé avec rigueur, loyauté et abnégation dans le pays depuis plus de quatre décennies et qui semblent avoir des démêlées judiciaires qui défraie la chronique. Loin de nous le sentiment de les disculper, mais de par leur poids sur l'économie, leur longévité dans le monde des affaires, leur apport dans l'économie et même leur rigueur dans l'observation des principes, on peut affirmer sans risque de se tromper qu'ils ont dû être induit en erreur, donc une erreur qui pourrait être réparée à l'amiable sans en faire une affaire judiciaire. Compte tenu du rôle que ces opérateurs économiques jouent tant sur le plan financier que

social, il est du devoir de l'Etat de les protéger afin de préserver ses intérêts financiers. Une économie comme celle du Mali n'est nullement forte pour entreprendre certaines actions, elle repose sur des bases encore fragiles, donc vouloir trop redresser la barre, elle risque de se casser. La meilleure manière de lutter contre la corruption n'est pas forcément la mise sous mandat de dépôt des contrevenants, mais procéder à de la pédagogie, toiletter les textes et mettre des gardes fous pour empêcher en amont des actes de corruption. En attendant de réunir les conditions pour une telle lutte il demeure indispensable de manier la carotte et le bâton au grand bonheur du peuple pour qui la justice est rendue.

**Youssef Sissoko**  
L'ALTERNANCE



## Mouvement des non-alignés : Le Mali sort ses griffes

Le colonel Abdoulaye Maïga, ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, Porte-parole du Gouvernement de transition a pris part, du 19 au 20 janvier dernier à Kampala, en Ouganda, au sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement du Mouvement des non-alignés.



**L**e 20 janvier est un jour splendide et glorieux pour notre pays. Cette journée de naissance et de reconnaissance militaire est l'occasion idéale d'exprimer aux membres de l'armée malienne, ainsi qu'à leurs familles, notre gratitude pour tout ce qu'ils font chaque jour en défendant les intérêts et la sécurité de notre pays.

Comme annoncé par le colonel, le sommet s'est tenu dans un contexte marqué par la complexité des multiples défis auxquels les pays membres du Mouvement continuent de faire face. Les crises auxquelles ils sont confrontés n'épargnent, de nos jours, aucune région du monde. Elles mettent en péril les efforts de développement des Etats, voire compromettent

l'avenir des futures générations. Le traitement adéquat desdits défis importe, estime le ministre, une synergie d'actions et le renforcement de la solidarité entre les Etats du Mouvement. Placée sous le thème « approfondir la coopération pour une richesse mondiale partagée », cet événement exprime pleinement nos aspirations. « Il (thème) nous invite à puiser, d'une part, dans les valeurs fondatrices de notre Mouvement pour fournir une réponse appropriées aux attentes légitimes de nos peuples, et d'autre part, dans notre culture et notre histoire », estimait le ministre de l'Administration territoriale. Au Mali, dit-il aux participants du sommet, le partage et la solidarité font partie de notre patrimoine national. En

mettant l'accent sur le partage, va-t-il poursuivre, ce thème rappelle l'importance d'une action collective, et surtout l'urgence d'une sincère solidarité afin de mieux répartir les ressources mondiales. D'après Abdoulaye, « nous vivons dans un monde profondément divisé, où la confiance entre les acteurs internationaux est fortement entamée ». Quant au Mouvement, a-t-il sollicité, il importe de veiller à privilégier les acquis du multilatéralisme et de la coopération internationale. Lesquels demeurent des cadres efficaces de règlement des multiples foyers de tension dans de nombreuses régions du monde. Rappelant que son pays, le Mali, a été atteint du terrorisme à cause de l'intervention de l'OTAN en Li-

bye, en 2011, il déclare n'être « en effet désormais plus un secret que launte française, aveuglée par les réflexes coloniaux, demeure le principal promoteur du terrorisme dans le Sahel ». A cet égard, insiste-t-il, le Mali réitère sa demande du 15 août 2022, sollicitant la tenue d'une session spéciale du conseil de sécurité des Nations unies, pour présenter les preuves irréfutables de l'implication de ce pays dans la promotion du terrorisme. Et de mettre l'occasion à profit pour saluer la mémoire de toutes les victimes civiles et militaires nationales et étrangères, tombées au champ d'honneur. Aussi, le ministre s'est réjoui du renforcement des capacités opérationnelles des Forces armées maliennes par

les plus hautes autorités du pays. Une vision politique ayant permis, ajoute-t-il, la montée en puissance de l'armée et la prise des différentes emprises de la Minusma par l'armée. Sous l'impulsion des autorités de la transition, le Mali continue de consentir d'efforts importants pour le renforcement des capacités opérationnelles des FAMA. Cela, pour le retour complet de l'administration et des services sociaux de base pour le bonheur des populations. D'un ton succinct, M. Maïga a reconnu que les populations meurtries ont, pendant plus d'une décennie, souffert d'occupation terroriste.

### Le Mali sort ses griffes

Dans son discours, le porte-voix n'a

ménagé aucun effort pour détailler les efforts en cours pour renouer le dialogue inter-maliens en vue de la paix, de la cohésion sociale et du vivre ensemble. Et de préciser que le Gouvernement est pleinement engagé dans la mise en œuvre des solutions endogènes, issues de la volonté, des attentes et des besoins de nos populations. Par conséquent, dit-il haut et fort, « nous rejetons d'office les remèdes imposés ou importés et contre-productifs ». Le Mali s'oppose à toutes les formes d'ingérences étrangères dans les affaires intérieures des Etats. Pour se rendre en Ouganda, la délégation malienne a fait un vol d'environ 06H de temps sans escale, en vue de répondre à son invitation. Ainsi, « il est de mon devoir d'appeler votre (président du Mouvement) haute attention sur une entorse grave à l'usage diplomatique dont nous avons été l'objet. En effet, en réaction au projet de document final, notre Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Abdoulaye Diop, a formulé des amendements qui ont été refusés par je ne sais qui, et au nom de je ne sais quoi ». « Malgré sa vive protestation lors de la conférence des Ministres des Affaires étrangères, la situation ne semble pas avoir évolué ». Et de confier que le sommet du Mouvement des non-alignés a un ADN qui lui est propre. Rejeter les amendements d'un Etat membre qui lui concerne est, pour le ministre, « suffisamment grave qui alerte sur le danger qui guette notre organisation commune face aux velléités d'un pays d'imposer son agenda dans les affaires intérieures d'autres Etats ». De même que les Maliens, le « président que j'ai l'honneur de représenter ne comprend pas ce refus. A défaut de prendre les amendements du Mali, tels que proposés par notre Ministre des Affaires étrangères, le Mali se dissocie totalement de la rédaction proposée et exige un retrait pur et simple du chapitre qui lui est consacré dans le projet de document final sur les résultats du Sommet de Kampala », lit-on dans le discours.

**Mamadou Diarra**  
Source : LE PAYS



# Étrange meurtre d'un marabout à Ouélessébougou : Éventré et ses entrailles exposées à l'air libre

La scène est digne d'un film d'horreur : un marabout éventré, gisant dans une mare de sang, ses organes étalés à même le sol ; son fidèle disciple et assistant toujours introuvable ! Que s'est-il donc passé ?

Les habitants de la commune de Ouélessébougou, se sont réveillés le mardi 16 janvier 2024 dans l'émotion et la consternation. Le Marabout du nom de BABA TONIAM, ressortissant de cercle de SAN-Teneniba venu sur invitation d'un client à OUELESSEBOUGOU pour un "travail spécial", a été retrouvé en haut de l'étage, éventré et gisant dans une mare de sang, ses organes déposés près de la dépouille. Une scène horrible !

C'est sur invitation d'un client de OUELESSEBOUGOU que le marabout a fait le déplacement sur place.

Son client l'a confortablement installé à l'étage de la maison d'accueil afin de le mettre à l'aise et pour conjurer les maux par des invocations divines dont il a lui seul le secret.

Il ne s'agissait pas d'une première. Le client et son marabout ont plusieurs fois travaillé sur différentes questions intéressant le demandeur.

## Et le marabout

BABA se faisait toujours accompagné par son disciple Aboubacar Diakit, Chargé d'écrire les versets sur l'ardoise sacrée en bois (Walaha).

L'incontournable disciple était toujours introuvable jusqu'au moment où nous mettions sous presse. Victime ou coupable ?

## Les supputations vont bon train.

Tous les scénarii sont en tout cas possibles. S'agirait-il d'un Règle-



ment de compte d'un client non satisfait ? D'un acte de vengeance d'un psychopathe ? D'un Braquage qui aurait mal tourné ? D'un cas de témoin gênant s'étant trouvé au mauvais endroit et au mauvais moment ? Et à quoi attribuer la disparition du Disciple, personnage incontournable et par conséquent, détenteur de tous les secrets du défunt ? Le mystère est entier !

L'unité d'enquête de la Police de OUELESSEBOUGOU cherche encore et toujours, mais jusque-là, sans

grand résultat.

## Qui donc a éventré le Marabout et extrait ainsi ses entrailles ? Et pour quel motif ?

Les enquêtes sont en cours pour faire toute la lumière sur cet acte odieux dont le ou les responsables courent toujours.

A suivre donc !

**Bamananden Journal Koujugu Kelebaa**  
JKK

## Au croisement des cultures : La danse du lion et du loong

CGTN  
FRANÇAIS

*Au croisement des cultures :  
rencontres sino-françaises*

# DANSE DU LION ET DU LOONG

**B**eijing s'est parée cette année de ces plus beaux atours, la neige confère à la ville millénaire une atmosphère de fin d'année des plus appropriés. Certains audacieux n'hésitent pas à braver le froid hivernal pour pratiquer l'art de la danse du loong. La fluidité de leur mouvement, l'habileté dont ils font preuve, les diverses chorégraphies qu'on peut admirer laissent pantois.

Nous interpellons celui qui incarne l'âme de ce majestueux loong : M. Hu Zhiqiang, un passionné qui pratique cet art depuis une quinzaine d'années. D'après lui, la danse du loong a d'abord été populaire dans les régions côtières de Chine. En effet, les agriculteurs chinois priaient pour que les récoltes soient bonnes chaque année et organisaient ensuite une grande danse du loong. La

danse du loong est généralement exécutée lors des grandes fêtes, telles que la fête du printemps et la fête de la mi-automne. Les danses traditionnelles du lion et du loong peuvent être exécutées avec des gongs et des tambours.

Cymbales, gongs, tambours produisent une musique entêtante qui d'après la légende apporte bonheur et prospérité. Les loongs possèdent de nombreuses qualités dont la puissance, la dignité, la fertilité, la sagesse... Leur apparition est spectaculaire, et comme le dit maître Hu ils sont, malgré leur apparence, bienveillants, et symbolisent le pouvoir et l'autorité.

La danse du lion quant à elle ne nécessite que deux danseurs. Ses mouvements de base se retrouvent

par ailleurs dans la plupart des arts martiaux chinois. Détail intéressant pour la danse du loong, l'animal est précédé par un danseur tenant un objet sphérique qui donne l'indication des mouvements de l'ensemble.

Après une formation éclairée, il nous a été bien difficile de faire des prouesses, mais on a pu ressentir l'espace d'un instant les bienfaits de cet art traditionnel qui vous permet de sortir de votre zone de confort, de vous laisser envahir par la musique, et par-dessus tout d'entretenir une tradition qui a le mérite de surprendre et d'émerveiller son assemblée. Pour les amateurs de sensation forte, nous vous recommandons vivement d'essayer, réveillez le loong qui sommeille en vous !

Source : [cgtn.com](http://cgtn.com)

CGTN  
FRANÇAIS



CGTN  
FRANÇAIS







## Au croisement des cultures : L'opéra de Beijing

CGTN  
FRANÇAIS



**E**n se promenant dans les vieilles ruelles de Beijing, les hutong, on a l'impression de retourner plusieurs siècles en arrière, d'être baigné dans la culture traditionnelle chinoise. Et l'un des éléments fondamentaux de cette culture est bien sûr l'opéra de Beijing, dont un café très particulier en a fait son thème principal.

Le maître des lieux se nomme Liu Zhen, héritier d'une longue lignée de maîtres de l'opéra de Beijing. Il a souhaité créer ce café très spécial afin de transmettre la culture de l'opéra chinois au plus grand nombre, tout en y ajoutant des éléments de la culture moderne et occidentale.

L'opéra de Beijing puise ses racines dans l'opéra Kunqu, un art qui s'est développé il y a plusieurs siècles dans le sud de la Chine, et dont l'une des œuvres les plus célèbres, Le Pavillon aux Pivoines, a inspiré à maître Liu le nom de son café.

L'opéra de Beijing nécessite l'étude de plusieurs arts tels que le chant, l'acrobatie, la gestuelle et la peinture de visage.

La technique de se peindre le visage est un art qui remonte à plusieurs siècles. Mais avant de se couvrir le visage de peinture, il faut d'abord s'entraîner sur des masques ! Ainsi est né l'art de la peinture sur masque, un art que maître Liu a

étudié pendant des années...

Chaque masque a ses propres spécificités, chaque couleur est symbolique d'un trait de caractère. Ceci afin que les spectateurs puissent reconnaître immédiatement le type de personnage.

L'opéra de Beijing se distingue par les maquillages et les tenues très colorées des acteurs. La scène est en général très dépouillée et l'accent est mis sur les costumes, les maquillages, quelques accessoires et des casques, et beaucoup de mouvements stylisés.

Pour que cet art reste vivant, il faut bien sûr qu'il soit transmis aux nou-

velles générations. C'est pour cela que maître Liu a ouvert une école pour que des enfants attirés par cet art puissent l'apprendre.

Grâce à des passionnés et des professionnels comme maître Liu, la

tradition de l'opéra de Beijing continue non seulement de se transmettre en Chine, mais également à travers le monde. Cet art est en effet de plus en plus populaire à l'étranger, avec des troupes chinoises interprétant des classiques sur les

scènes du monde entier. Cet art fait preuve de créativité et de vitalité, ce qui le rend vivant et lui permet de s'engager fièrement dans le 21<sup>e</sup> siècle.

**Source : [cgtn.com](http://cgtn.com)**



CGTN  
FRANÇAIS



CGTN  
FRANÇAIS





## Sikou Niakaté : Le nouveau pilier de la défense ?

**A** 24 ans, le natif de Montreuil, en France, va vivre sa première CAN avec les aigles du Mali. Ancien international français avec les U19, le défenseur central et latéral gauche franco-malien a honoré sa première sélection avec les aigles le 8 septembre 2023,

Lors de la dernière journée des éliminatoires de la CAN 2023 face au Soudan du Sud, avant d'enchaîner en amical contre la Côte d'Ivoire et l'Arabie Saoudite, puis contre le Tchad et la Centrafrique lors des deux premières journées

des éliminatoires de la Coupe du monde 2026. Des rencontres qu'il débute toutes en tant que titulaire, sauf lors du match amical de préparation du 6 janvier 2024 contre la Guinée-Bissau, où il entre en jeu peu avant la fin de la première période. Avant d'opter pour la France en novembre 2017 lors d'un match des éliminatoires de la Coupe du monde 2018 et avait assisté en tant que remplaçant au nul contre le Gabon (0-0). Né le 10 juillet 1999,

le joueur, formé au centre de formation du Paris Saint-Germain, fait ses débuts professionnels avec Valenciennes en 2016, avant de signer à Guingamp en 2018 et de rejoindre Braga, au Portugal, en 2022. Son club actuel, avec lequel il a disputé 8 matchs cette saison sur les 16 premières journées du championnat.

JOURNAL DU MALI  
Fatou Sissoko





## Bélier (21 mars - 19 avril)

Vous devrez apprendre à tirer les leçons de vos erreurs passées sur le plan professionnel. Rappelez-vous que qui trop se hâte n'arrive pas toujours. Il sera préférable de prendre votre temps pour réaliser vos tâches correctement. À vouloir faire trop vite, vous risquez de bâcler votre travail. Si tel est le cas, on vous demandera de le reprendre, vous aurez ainsi perdu du temps plutôt que d'en gagner.



## Taureau (20 avril - 19 mai)

Conflits et désaccord... vous êtes entouré d'énergies négatives et vous en souffrez. Essayez autant que possible de vous tenir éloigné de cela. En effet, elle risquerait de nuire à votre productivité et au goût que vous avez à faire votre travail. Prenez votre mal en patience, cette mauvaise ambiance ne devrait pas durer. Focalisez-vous sur le positif et continuez à avancer sans vous retourner.



## Gémeaux (20 mai - 21 juin)

En ce moment, vous avez beaucoup d'idées que vous voulez partager, mais vous ne savez pas comment. Pourquoi ne pas commencer à prendre la température avec le collègue ou partenaire dont vous êtes le plus proche par exemple ? Vous pourriez récolter un avis externe qui vous aiderait à avancer sur vos projets au travail. Ensemble, posez-vous les bonnes questions. Vous pourriez par la suite en discuter avec une personne décisionnaire.



## Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous sentez que vous avez du mal à garder le même poste plus de quelques mois. Vous avez un besoin constant de changement et de nouveauté. Vous vous ennuyez vite et il vous faut en permanence du mouvement. Sachez que cela peut être mal vu par certaines entreprises qui considèrent que ce comportement traduit un manque de stabilité. Vous risquez d'être perçu comme quelqu'un de non fiable par des recruteurs potentiels.



## Lion (22 juillet - 23 août)

Vous avez de la concurrence, et cela vous motive et vous donne beaucoup de force. Vous êtes constamment en train de comparer votre travail avec celui de vos antagonistes, ce qui vous pousse à donner le meilleur de vous-même, et à vous surpasser. C'est une bonne chose en soi, mais attention à ne pas vous égarer ni à vous laisser submerger par vos émotions. Restez fair-play, et n'oubliez pas vos principes.



## Vierge (23 août - 23 septembre)

Votre esprit aventureux et votre désir de découverte seront reconnus et valorisés. Que vous travailliez dans le tourisme, l'éducation ou le journalisme, votre soif de connaissance vous guide vers des opportunités professionnelles insoupçonnées, impliquant parfois des déplacements. Votre désir d'exploration sera pleinement satisfait. Veillez à bien concilier votre besoin de liberté avec vos responsabilités professionnelles pour maintenir votre enthousiasme.



## Balance (23 septembre - 22 octobre)

Travailleur solitaire, vous mettez un point d'honneur à faire ce qu'on vous demande sans jamais demander l'avis, ou l'aide, de qui que ce soit. Aujourd'hui, vous allez découvrir la richesse du travail en équipe et cela va bousculer votre manière de concevoir votre activité professionnelle. Même si vous n'allez pas devenir très sociable pour autant, vous pourriez vous laisser tenter de collaborer de temps en temps avec vos collègues !



## Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Votre journée sera marquée par une compétition accrue entre collègues. Cela n'est pas forcément négatif, la compétition peut renforcer l'esprit d'équipe. Vous pourriez collaborer plus étroitement pour atteindre des objectifs communs. Maintenez une éthique professionnelle exemplaire. Cette compétition ne doit pas entraîner des comportements déloyaux ou des conflits inutiles. Restez respectueux envers vos partenaires professionnels.



## Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous avez enfin le temps de souffler après une période de débordement au travail. Ce temps d'accalmie vous fera le plus grand bien, tout en vous ouvrant les yeux sur vos véritables envies. C'est le bon moment de revoir vos objectifs pour faire le point. Sont-ils alignés avec vos aspirations ? Demandez aussi un entretien à votre hiérarchie si vous en ressentez le besoin. Votre salaire pourrait être revu à la hausse.



## Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Votre cerveau carbure à plein régime et vous fourmillez d'idées pour le travail. Votre direction voit d'un très bon œil votre créativité et votre côté force de proposition qui sont de véritables atouts pour l'équipe. Profitez de son accord pour mettre à exécution tous les projets que vous voulez voir se concrétiser. Apprenez à saisir les occasions et à ne pas remettre au lendemain. À vos marques, prêt ? Feu, partez !



## Verseau (20 janvier - 19 février)

Votre moral est en berne et vous remettez tout en question. Seriez-vous à un tournant de votre carrière ? Envisagez-vous une reconversion ? Arriveriez-vous à sortir de votre zone de confort ? Peut-être pouvez-vous commencer par réaliser un bilan de compétences pour voir les domaines qui pourraient vous convenir. Il n'y a pas d'âge pour changer de cap ; l'important est de se sentir bien là où l'on travaille.



## Poisson (19 février - 21 mars)

Vous devrez apprendre à tirer les leçons de vos erreurs passées sur le plan professionnel. Rappelez-vous que qui trop se hâte n'arrive pas toujours. Il sera préférable de prendre votre temps pour réaliser vos tâches correctement. À vouloir faire trop vite, vous risquez de bâcler votre travail. Si tel est le cas, on vous demandera de le reprendre, vous aurez ainsi perdu du temps plutôt que d'en gagner.

L'information est l'oxygène des temps modernes

# Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Commission de promotion de la justice à Bamako : Mamadou KASSOUM invite les acteurs de la justice à la piélagie à l'Assemblée

1273 **Malikilé**



Irregularités financières à l'OMH  
**Kamena lève le voile!**

Commission de finalisation du projet de Constitution :  
**Le rêve brisé**

1274 **Malikilé**



Yehb Samaka  
**Les enfants de Badalabougou servis**

Séance édition de la Nuit de l'Entrepreneur : Un rendez-vous d'affaires et de partage d'idées novatrices

1275 **Malikilé**



ASE  
**Le président Cissé reçoit la délégation de la Commission de l'UA**

Mali : **Salim Djirigren** Moussa Faki Mahamat reçu par Assimi Goita

1276 **Malikilé**



Amirata Dicko aux Nations Unies  
**La grosse arnaque!**

Gestion des fonds d'aménagement et de protection des forêts et de la faune : La Vérificateur Général dénonce 1.000.000.000 FCFA d'irrégularités financières

1277 **Malikilé**



Projet SWELCO et autonomisation des femmes  
**242 filles et femmes installées**

AIDE : **Me Moustapha Cissé, l'homme de la situation**

1278 **Malikilé**



Economie et gestion  
**Fcfa ou monnaies nationales.**  
**De quoi ont peur les pays de la zone franc?**

PROFESSOR : **Le responsable des Droits de l'Homme persona non grata**

1279 **Malikilé**



Président Moustapha  
**Montagne Tall en robe pour défendre l'Islam et le HCIM**

Marketing Financ. **Des élèves exposés à la querelle populaire**

1280 **Malikilé**



Finalisation de l'évent-projet de Constitution  
**Les travaux débütent aujourd'hui!**

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

# 70 44 22 23

Journal Malikilé

+223 70 44 22 23

ampikile@gmail.com

www.malikile.com